

Quelque réflexion sur le projet de réforme du CNRS

Les réflexions que suivent sont le résultat d'une première lecture du document signé par le directeur et le président du CNRS et il faut l'interpréter comme des notes pour commencer une discussion. Il s'agit de critiques, j'ai rien vu de positivement intéressant.

1. Pourquoi il faut reformer le CNRS ?

Dans les medias ainsi que dans les discussions nous écoutons souvent des phrases du type " le CNRS est en crise ", " la recherche française est en crise ", " il faut faire des reformes profondes " etc.. Pourtant ces affirmations ne sont pas soutenues par l'observation d'une baisse de la production scientifique (nombre d'articles publiés) ou de d'acquisitions technologiques (nombre des brevets déposés). Je ne veux pas nier qu'il existe un problème dans la recherche française, mais visiblement les acteurs impliqués ont des points de vue différents. - Pour le gouvernement et les institutions de gestion, le problème est lié à la présence d'une masse de fonctionnaires " improductives " qui pèsent dans le bilan de l'état au niveau du déficit. La nécessité de re-équilibrer le budget mettent hors bilan de l'état toute dépense structurelle est la motivation principale de toute proposition de réforme. Je reste convaincu que si dans les accords de Maastricht les dépenses de l'état pour la recherche ne comptent pas dans le calcul du déficit le problème n'existerait pas. - Pour les chercheurs par contre la " crise de la recherche " est lié d'une part à la faiblesse des financements et d'autre part à l'inefficacité du système la centralisation du quel n'est pas à l'auteur des exigences de la recherche aujourd'hui.

Le document de la direction du CNRS ne dit rien sur ce point laissant le document sans perspective : - il faut reformer le CNRS pour faire face à un avenir des restrictions budgétaires ? - il faut reformer le CNRS parce que nous sommes en prévision d'investissements massifs dans la recherche et il faut rendre l'organisme plus efficace et compétitif ?

Le document ne prends pas position et donc est implicitement sans raison d'être.

2. La recherche fondamentale.

Le document assure que le CNRS doit maintenir son engagement dans la recherche fondamentale, mais que en même temps il faudra l'ouvrir au monde

externe. Il s'agit de phrases banales qui montrent une profonde méconnaissance du problème.

Je veux d'abord structurer ma présentation. Nous pouvons divisé la recherche en trois catégories :

- la recherche orientée produit final (recherche compétitive, recherche appliquée, application dans l'immédiat) ;
- la recherche pre-compétitive (recherche finalisée, applications dans les 5 années qui suivent) ;
- la recherche fondamentale (recherche de base, sans objectifs pre-définis et avec horizon d'application au moins 15, 20 ans).

Si les deux premières catégories consistent dans des activités où il est possible de mesurer la productivité et l'efficacité (vue que nous avons des objectifs à atteindre) , la recherche fondamentale reste un phénomène " dissipatif ". Nous investissons des ressources sur des sujets qu'a priori n'intéressent personne aujourd'hui sans savoir si nous allons avoir des résultats et quel type des résultats. Nous produisons des connaissances qui peut être dans 20 ans vont être utiles, mais nous ne le savons pas. Nous pouvons (peut être) mesurer la productivité des chercheurs, mais pas de la recherche. Le problème est que cet type d'activité est difficilement compatible avec une politique des restrictions et des contrôles budgétaire.

En ce moment il y a en Europe une confusion entre recherche financée par l'état (et le public en général) et recherche fondamentale, confusion lié à l'origine des ressources. Si d'une part la contribution publique en Europe en recherche est très grand (essentiellement à cause de la masse salariale des chercheurs et des enseignants chercheurs), d'autre part une grande partie de ces chercheurs ne font pas de la recherche fondamentale, mais dans le meilleur des cas, de la recherche pre-compétitive (seul façon de recevoir des financement raisonnables surtout au niveau européen ; NB. La recherche européenne est explicitement déclarée recherche pre-compétitive). Une partie considérable de la recherche public donc n'est pas de la recherche fondamentale. Elle est bien finalisée à des des secteurs économiques bien précis et à l'avantage d'acteurs économiques bien précis.

Si cet argument peut être utilisé pour demander une majeure contribution des acteurs économiques privés dans la recherche (y comprise la recherche fondamentale!!) d'autre part il faut dire clairement que la partie de la recherche que a plus souffert dans le passé est bien la recherche fondamentale. Les états membres de l'Union Européenne ils se sont toujours caché derrière leur dépenses en salaires (que nous avons vu ne correspondent pas à la recherche fondamentale) et l'Union Européenne, ainsi que le monde privé, n'a jamais pris en considération le

financement de la recherche fondamentale.

J'aurais attendu dans un document de réflexion stratégique sur l'avenir du CNRS des éléments pour permettre un majeur équilibre entre les différentes typologies de recherche menées au sein du CNRS ainsi que une idée plus générale sur comment augmenter à la fois les ressources destinés à la recherche fondamentale ainsi que la partie du CNRS.

Pourquoi travailler pour le CNRS?

Le document affiche la volonté que le CNRS continu à recruter les meilleurs chercheurs en France et si possible de l'étranger. Le problème est que les propositions ont un caractère théorique et de ce point de vue probablement fallimentaire. Ces propositions ne prennent pas en consideration ce que aujourd'hui rend attractif le CNRS.

Il faut être claires. Il y a essentiellement trois raisons pour les quelles les chercheurs peuvent choisir le CNRS:

- le fait de ne pas devoir enseigner;
- l'indépendance par rapport aux hiérarchies;
- le statut de chercheur de qualité (vue la difficulté pour entrer et l'évaluation à la quelle les chercheurs sont soumis).

D'autre part il y a aussi des raisons négatives qui peuvent découragé une carrière dans le CNRS:

- le niveau des salaires (bien plus bas par rapport au marché du travail);
- la très grande difficulté d'avancer dans la carrière ce qui rend par ailleurs incompréhensible l'évaluation systématique des chercheurs;
- les difficultés budgétaires et la très grande inertie administrative.

Si le CNRS aujourd'hui continu à recruter des bonnes chercheurs une explication est le fait que un équilibre entre les aspects positives et négatifs a été obtenu. Probablement il s'agit d'un équilibre instable, mais il existe.

Personnellement je suis tout à fait prêt à discuter tout réforme sur le statut des chercheurs du CNRS. Mais si nous voulons être réalistes il faut avoir clair en tête que:

- une réforme a du succès seulement si elle déplace le point d'équilibre en avant;
- pour déplacer un point d'équilibre en avant il faut dépenser plus des ressources.

Sur ce dernier point il faut parler de façon très claire. Les réformes annoncés (y comprise la precarisation plus ou moins large de l'emploi scientifique) à moyen term seront plus onéreux que la situation actuelle. La seule différence est que sont des dépenses non structurelles.

L'espace européen de la recherche

Le document proclame que une des priorités du CNRS doit être sa participation dans la construction de l'espace européen de la recherche. À part cette déclaration de principe (à la quelle tout le monde est d'accord) rien de spécifique est annoncé. On se sais pas si il s'agit de la naïveté ou de la mauvaise connaissance.

Tout le monde qui participe aux appels d'offre de la recherche européenne sais que être un bon laboratoire avec des bonnes partenaires est une condition nécessaire, mais pas suffisant pour obtenir des financements. Nombreux laboratoires et secteurs scientifiques entiers n'ont jamais bénéficié du soutien des PCRD et la raison est qu'ils ont jamais pu voir leurs thématiques affichés comme priorités. L'établissement de ces priorités est une négociation entre les acteurs économiques (les entreprises; nous rappelons que la recherche européenne est de caractère pre-competitive, il s'agit donc d'un financement trasversale des activités R/D des entreprises) et la commission, éventuellement en présence de quelque puissance de lobbying. Le CNRS peut jouer un rôle de puissance (au moins grâce à sa taille et à ses ressources), mais n'a jamais fait ca. Le document ne dit rien non plus:

- comment devenir pro-actives vis-à-vis de la commission dans l'établissement des priorités thématiques?

- comment faire pour faire remonter des laboratoires des indication de strategie?

Ces questions ne sont même pas abordés dans le document malgré leur importance stratégique.

Conclusion

Mon impression est que les vrais motivations de ce document n'ont rien de stratégique ni de scientifique, mais purement budgétaires. Comment diminuer la pression du CNRS sur le deficit structurel de l'état français. Il s'agit bien sûre d'une preoccupation legitime, mais serais était mieux si elle été affiché clairement.

Alexis Tsoukiàs,
Paris 12/03/2004.